

La voie cyclable du train des pignes : de St Aygulf aux Issambres

Avant le centre de St Aygulf c'est à dire côté Fréjus, la voie s'appelle « avenue du train des pignes », après elle se nomme « avenue Lucien Bœuf », puis « Alexis Carrel »

Elle est indiquée comme piste cyclable sur la plan de ST Aygulf à partir du croisement avec l'avenue des Rives d'Or. Ce qui suit montre qu'il ne s'agit pas d'une piste cyclable, que l'espace dévolu aux cyclistes est réduit au maximum pour laisser la priorité aux voitures.



- C'est le 1^{er} signe indiquant une voie cyclable en sortant de St Aygulf. Nous sommes déjà sur l'avenue Carrel, au croisement avec les Rives d'Or.
- Doit-on respecter le sens interdit ou peut-on rouler à contre sens en vélo
- La voiture est garée sur l'espace réservé aux vélos
- Le sens interdit et la voiture laissent à penser qu'il y a une circulation automobile qui vient dans le sens opposé. Aucun panneau ne l'indique



- Un peu plus loin, la confusion est totale
- L'espace cyclistes est réservé pour une circulation dans les 2 sens . Ce n'est pas indiqué pareil après le croisement. Cela laisse un espace bien large pour les voitures
- On ne sait toujours pas si on doit respecter le sens interdit



- Vu dans l'autre sens, un peu plus loin
- Une séparation de la voie donnant clairement la priorité aux voitures
- On s'aperçoit que la partie de la voie dévolue aux cyclistes l'est aussi aux piétons
- Cette partie de voie est réduite à l'extrême, ne faisant parfois même pas 1,00 m de large
- On ne sait pas si le cycliste doit rester côté gauche comme indiqué avant ou s'il peut être sur la voie réservée aux voitures
- La route est en mauvais état
- Un caractère « routier »



- Les panneaux ne sont pas très visibles
- La signalisation n'est pas adaptée pour une voie cyclable
- En roulant dans ce sens, on sait que c'est limité à 30.
- Vu les portions de lignes droites, les voitures dépassent largement cette vitesse



- Largeur tout juste adaptée pour un piéton
- Signalisation par panneaux : elle n'est pas adaptée à la voie, les panneaux sont visibles de ce côté, mais il n'y a rien dans l'autre sens

REMARQUES

Cette voie est amenée à être refaite partiellement.
Les travaux réalisés jusqu'à présent n'améliorent pas les conditions de circulation des cyclistes.
Alors qu'elle est notée « piste cyclable », elle laisse la priorité aux voitures.

Quelle est la réalité ?

Cette voie est plus empruntée par les piétons que par les autres usagers.

Bien que normalement coincé sur un côté de la route, les cyclistes « balades » l'emprunte quand ils connaissent le parcours. Par contre les cyclistes « route » ne l'emprunte pas parce qu'elle est en mauvais état et que les croisements avec les autres routes sont difficiles. A peine ont-ils démarré après un croisement qu'il faut s'arrêter à un autre.

Les vélos devraient avoir droit à toute la largeur de la route. Cette voie devrait être un espace partagé.
Une nouvelle signalisation devrait obliger les voitures à partager la voie et respecter les autres usagers